



HAL
open science

Master Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation. 2013, Université Paris Descartes.
hceres-02029425

HAL Id: hceres-02029425

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029425>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences de l'éducation

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006753

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paris Descartes.
- Délocalisation(s) :
Pour la spécialité CIEF, Hanoi (Vietnam).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

Cette formation en *Sciences de l'éducation* est unique sur la place parisienne. Le passage de quatre spécialités à cinq, avec l'« autonomisation » en spécialité du parcours *encadrement éducatif* lui donne une plus grande lisibilité. La modification des intitulés des deux parcours professionnels permet de mieux en préciser les objectifs. L'ensemble de ces changements rend l'offre très cohérente.

Les orientations scientifiques et professionnelles sont clairement exposées, l'interdisciplinarité structure le cycle de formation en master (sociologie, histoire, psychologie sociale et clinique, anthropologie, philosophie, didactique et technologies de l'information). Les compétences annoncées sont développées en M1 et approfondies en M2 : donner aux étudiants les outils et les connaissances nécessaires pour construire des projets de recherche ou des projets professionnels dans les domaines de l'éducation ou de la formation, et dans les champs socio-éducatif, social et associatif. Les outils méthodologiques développés permettent en outre d'analyser et d'interpréter de manière qualitative et quantitative des situations d'apprentissage et de formation.

Dans le cadre d'une structure organisationnelle en « Y », la mention articule dans son tronc commun de master 1, une nécessaire acculturation aux sciences de l'éducation pour les étudiants en reprise d'études ou entrant par la voie de la validation des acquis de l'expérience avec un début de spécialisation pour certains enseignements recommandés ou imposés en fonction des spécialités. Une réorientation reste possible à la fin du M1. Le M2 comporte cinq spécialités, quatre étant affichées à finalité professionnelle, une combinant un parcours recherche avec un parcours professionnel. La pratique de l'anglais et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication restent les deux principales compétences additionnelles travaillées dans le cadre de la mention.



Sur la région Ile de France, trois autres universités (Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Paris 12 Val de Marne) proposent une offre en *Sciences de l'éducation* et au sein du PRES, Paris 13 propose des spécialités complémentaires dans le domaine de la formation. Par rapport à ce contexte régional, l'attractivité de la mention reste liée à la diversité de ses spécialités, qui se positionnent de manière originale.

Du point de vue de la recherche, les enseignants qui encadrent la mention appartiennent aux différents laboratoires de la composante, adossés à l'Ecole Doctorale 180 : *Sciences humaines et sociales, cultures, individus, sociétés*. Ils y poursuivent des recherches en éducation et formation. Certains étudiants peuvent être insérés dans des programmes de recherche menés sur appel d'offres ou intégrés dans le cadre de stages. Chaque spécialité a en outre tissé des liens avec des partenaires du monde socio-professionnel, en fonction de ses objectifs de formation particuliers. Dans le cadre du PRES Sorbonne Paris Cité, des contacts ont été noués avec Paris 13 et le laboratoire Expérice et une convention partenariale a été signée avec l'IUFM de Paris.

Le recrutement est national et international pour l'ensemble des spécialités. En 2010-2011, 40 % des étudiants en M2 venaient d'autres universités. 30 à 40 % des effectifs, suivant les années, proviennent du niveau licence *Sciences de l'éducation*. Pour le reste, la mention concerne des étudiants en reprise d'études, qui veulent progresser dans leur carrière ou passer les concours de l'éducation nationale, des étudiants issus d'autres filières de *Sciences humaines et sociales* de l'Université Paris Descartes, des professionnels de nombreux secteurs éducatifs, là où la réforme Licence Master Doctorat (LMD) impose ou incite à valider un master, des étudiants étrangers attirés par la réputation de Paris 5. Le recrutement est contingenté au niveau M1 par une sélection sur dossier (lettre de motivation et projet).

Les taux de réussite avoisinent 60 % en M1, 60 à 70 % en M2, taux qui monte à 90 % si l'on tient compte des étudiants qui effectuent leur spécialité en deux ans. L'enquête sur l'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de master 2 inscrits en 2009-2010, montre un taux d'insertion professionnelle satisfaisant puisque supérieur à 50 %, alors que 45 % des étudiants du master recherche poursuivent leurs études en doctorat.

D'un point de vue logistique, un secrétariat composé de deux personnes est affecté à ce dispositif. Les responsables de la mention, du M1 et des différentes spécialités sont des enseignants-chercheurs de 70^e section du CNU. Le conseil pédagogique est constitué des membres de l'équipe et des responsables de spécialités et de parcours (4 à 6 réunions annuelles). Le conseil de perfectionnement, responsable du pilotage stratégique de la formation, se réunit à la fin de chaque semestre. Il intègre le directeur du département et les professionnels. Les jurys sont composés des responsables de spécialités et de parcours.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure et l'organisation de la mention sont classiques, mais solides.

Cette structure et cette organisation anticipent les grandes évolutions sociologiques des publics en formation en sciences de l'éducation : une minoration des apports purement didactiques et scolaires au profit de la formation des cadres hors école et de la prise en compte de publics émergents dans le sillage de la réforme Licence Master Doctorat (LMD), en particulier les cadres de santé.

- Points forts :

- Attractivité liée à la diversité et à la spécificité de ses spécialités dans l'offre régionale, voire nationale.
- Ouverture à l'international, en lien avec un effort conséquent concernant l'enseignement de l'anglais.
- Insertion professionnelle et poursuite d'études en doctorat satisfaisante, quantitativement et qualitativement.

- Points faibles :

- L'évaluation des enseignements par les étudiants reste embryonnaire.
- La mutualisation des enseignements avec d'autres composantes n'est que suggérée.



Recommandations pour l'établissement

L'organisation de l'offre de formation à distance pourrait favoriser de nouvelles mutualisations et une plus large ouverture à l'international.

Un suivi plus rationnel du devenir professionnel des étudiants permettrait de prendre des décisions stratégiques dans un champ en perpétuelle reconfiguration.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Education et formation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris V Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Pour le parcours recherche, la formation se structure autour de la rédaction d'un mémoire, passerelle pour l'entrée en doctorat. Les deux parcours professionnels ont été conçus comme des réponses aux attentes institutionnelles en matière de qualification des cadres en éducation ou en santé. Il s'agit, de fait, d'une formation universitaire de formateurs de type formation continue ou tout au long de la vie. Le taux de réussite avoisine 95 % pour les parcours professionnels, si l'on prend en compte les M2 réalisés en deux ans.

- Appréciation :

Cette spécialité est l'offre de formation « historique » de Paris 5 en *sciences de l'éducation*. Elle présente la force de la tradition renforcée par une réelle capacité d'adaptation à l'environnement institutionnel et socio-économique.

Pour les étudiants du parcours *recherche*, la finalité demeure l'accès aux carrières de l'enseignement supérieur et au pilotage de projets de recherches au sein de différents organismes. Les étudiants des parcours professionnels bénéficient d'un aménagement de l'emploi du temps, en particulier par la mise en place d'enseignements « semi-présentiels ». Des stages au sein des laboratoires référents et la confrontation avec des chercheurs qui interviennent dans les séminaires, permettent aux étudiants de découvrir le monde de la recherche. Les mémoires réalisés dans les trois parcours s'inscrivent dans une véritable logique de recherche, à travers la problématisation du sujet traité et les approches méthodologiques mises en œuvre. Le conseil de perfectionnement, responsable du pilotage stratégique de la spécialité, se réunit deux fois par an, à la fin de chaque semestre. Il intègre les membres du conseil pédagogique, le directeur du département et des professionnels.

- Points forts :

- Bonne adaptation des parcours professionnels à la demande institutionnelle et sociale.
- Bonne familiarisation des professionnels de l'éducation et de la santé avec les outils et les démarches de recherche en sciences humaines et sociales.
- Forte stabilité des flux dans le parcours recherche.

- Point faible :

- Manque de précision dans la formulation des modes de contractualisation avec les partenaires extérieurs.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait être flexible sur les parcours, de manière à pouvoir adapter l'offre de formation aux attentes institutionnelles et sociétales qui vont nécessairement évoluer en cours de quinquennal, au risque sinon de voir certains parcours vidés de leur sens.

Il serait souhaitable d'accompagner le développement de l'ouverture internationale.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Encadrement éducatif-CPE

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris V Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette offre de formation est née de la transformation d'un parcours en spécialité, visant à renforcer la lisibilité de la finalité préparation au concours de Conseiller principal d'éducation (CPE). Son attractivité est liée, pour l'essentiel, à la qualité de cette préparation : 20 % de réussite en moyenne contre un taux de 5 % au niveau national. Les connaissances et compétences liées à la professionnalité du métier de CPE structurent le contenu des unités d'enseignement et la politique des stages.

- Appréciation :

La construction d'une identité de cadre éducatif de haut niveau s'effectue en fonction de deux impératifs : l'acquisition de connaissances en éducation, indispensables aux missions d'encadrement éducatif, au travers d'enseignements à vocation professionnelle et de stages obligatoires en établissement scolaire d'une part, la préparation du concours de conseiller principal d'éducation, (sociologie, psychologie, philosophie de l'éducation et histoire de l'éducation, connaissance du système éducatif, maîtrise des NTIC), pour les épreuves écrites (dissertation, étude de dossier) et orales (études de cas, entretien de motivation...) d'autre part.

Le contenu des UE articule sans surprise des modules théoriques, méthodologiques et professionnels. La spécialité décline ses contenus au travers des référentiels des sciences politiques, managériales, éducatives et déontologiques. La transformation du parcours en spécialité s'est accompagnée d'un accroissement du nombre d'heures de cours de 192 à 260, ce qui rend la réalisation d'un mémoire de recherche « traditionnel » difficilement compatible avec la lourdeur du cursus. 70 % des enseignements sont à vocation professionnelle, ¼ des intervenants sont des professionnels. La description des UE et celle des compétences attendues restent trop générales.

- Points forts :

- Bonne adaptation de la formation dispensée à la demande institutionnelle et sociale.
- Bonne articulation de savoirs théoriques, méthodologiques et professionnels.

- Points faibles :

- Prise en compte insuffisante du devenir des étudiants qui échouent au concours, soit près de la moitié des effectifs d'une promotion.
- Opportunité insuffisamment explicitée du positionnement d'un mémoire de recherche dans une formation essentiellement professionnelle.

Recommandations pour l'établissement

La transformation du parcours en spécialité produit les effets escomptés : elle renforce l'ancrage dans la préparation au concours. Une ouverture vers d'autres univers de l'encadrement des structures éducatives éviterait cet effet « tunnel ».



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Coopération internationale en éducation et formation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris V Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université de Hanoï (Vietnam).

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Mention *Management de l'éducation*.

- Présentation de la spécialité :

Le cœur de cible de la spécialité, outre la France et l'Europe, est l'intervention en éducation et formation dans les pays en voie de développement.

Les apports théoriques et méthodologiques contribuent à définir une approche rationnelle et professionnelle de l'aide au développement et à la modernisation de systèmes d'éducation et de formation d'un point de vue politique, managérial, financier, professionnel et documentaire.

- Appréciation :

Cette spécialité n'a pas d'équivalent dans l'établissement, ni dans la région. Au niveau national, on en trouve deux similaires, à Amiens et Dijon. Chaque année, entre 90 et 125 demandes sont examinées, pour 10 à 15 places disponibles. Le dispositif de formation fonctionnant depuis 13 ans, il dispose d'un large réseau de partenaires au niveau institutionnel, international et au sein de différents organismes d'aide au développement, qui participent à la construction identitaire des futurs professionnels de la coopération internationale en éducation et formation. 1/3 des anciens étudiants travaillent à l'étranger et viennent enrichir le réseau d'accueil des stagiaires.

Plus du tiers des étudiants effectuent leur stage (trois mois) à l'étranger. Le directeur de mémoire est aussi le tuteur du stagiaire. Le contenu de la recherche est articulé aux observations et pratiques des étudiants. Le taux de réussite en M2 est supérieur à 60 %, le taux d'insertion professionnelle voisin de 90 %.

- Points forts :

- Une contribution originale, dans les domaines de l'éducation et de la formation, au développement d'un réseau d'aide et d'intervention internationale.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- Des effectifs réduits garantissant donc pour les promotions une qualité de suivi optimale.

- Points faibles :

- Un pilotage de la spécialité insuffisamment explicite.
- Un nombre limité d'enseignants-chercheurs associés.

Recommandations pour l'établissement

Cette offre de formation, reconnue et en prise avec une forte demande institutionnelle, s'inscrit dans une continuité, tout en conservant sa pertinence. Il serait néanmoins utile de préciser les modalités d'organisation et les modalités de fonctionnement au sein de l'équipe pédagogique. L'établissement devrait veiller à diversifier le réseau des partenariats avec des universités étrangères, afin d'assurer une dynamique dans l'évolution de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Cadres et consultants en formation continue

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris V Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se propose de préparer les étudiants à occuper des postes de responsabilité dans la mise en œuvre de la fonction formation. Il s'agit alors de penser la fonction formation dans ses dimensions politiques, sociales, stratégiques, didactiques, en étant capable d'appréhender les situations, de les problématiser, dans une posture de consultant. L'offre de formation se décline selon deux modalités : une section ouverte en formation initiale et continue ; une section par alternance, destinée aux étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (l'alternance n'est possible qu'en M2).

- Appréciation :

La spécialité est adossée à un réseau de services ou pôles de formation d'entreprises, d'organismes de formation, d'organismes régionaux prescripteurs etc. L'attractivité du dispositif semble plus forte pour les inscriptions en deuxième année (85 dossiers de candidature, 65 auditions en 2011), qu'en M1 (30 dossiers déposés pour 15 à 20 places ouvertes). L'équipe pédagogique s'est fixée un objectif de 45 étudiants par section pour le quinquennal, qui paraît réaliste.

L'alternance est annoncée comme un facteur facilitateur de l'insertion et les lieux de stage comme pourvoyeurs d'emplois. Pour les étudiants en formation continue, le retour à l'emploi serait très souvent associé à une évolution du poste et des responsabilités. Pourtant les outils qui permettraient de fonder ces affirmations, restent à construire. La formation à la recherche se fait à travers les méthodologies enseignées et la rédaction d'un mémoire qui incite les étudiants à la problématisation des situations de terrain.

- Points forts :

- Spécialité pertinente, qui répond à des attentes institutionnelles et sociales réelles.
- La présence d'une filière d'accès à la formation par alternance.
- La mixité dans l'origine des étudiants.

- Points faibles :

- Le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs participant à la formation.
- Le faible taux de réussite des étudiants en M1.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de veiller à la promotion de la spécialité à destination d'un vivier de formation initiale afin de contribuer à la pérennité du cursus. La mise en place d'un dispositif complémentaire en formation à distance (FAD) pourrait permettre une stabilisation des effectifs.

Notation



- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ingénierie des dispositifs d'aide spécialisée à la personne

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris V Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à permettre une orientation vers le champ de l'éducation spécialisée pour les étudiants de licence 3 en *Sciences de l'éducation*, par la formation de responsables de projets capables de piloter la création de structures ou de dispositifs spécialisés, d'organiser leur fonctionnement ou de gérer des services existants dans le champ social, culturel et médico-social. Deux parcours sont proposés en fonction des demandes d'emploi du secteur de l'aide spécialisée

- Appréciation :

Les spécialisations sont en lien direct avec les demandes de formation des milieux professionnels. Les enseignements, regroupés sur une semaine par mois, permettent à l'étudiant un suivi en alternance. Le reste du temps est consacré à la mise en situation professionnelle (stage ou contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Un tiers des étudiants provient de la formation continue, ce qui contribue à croiser les expériences. Pour compléter sa formation, l'étudiant choisit, un enseignement optionnel validé par l'équipe pédagogique. Le stage (300 heures minimum) n'est validé que s'il permet à l'étudiant une mise en situation professionnelle où il exerce une responsabilité dans le montage d'un projet. Le nombre d'inscrits à la spécialité est en augmentation constante et le taux de réussite au M2 était de 81 % en 2012. Le conseil de perfectionnement, constitué de l'équipe pédagogique restreinte assistée d'un délégué étudiant et du responsable de la formation au service de la formation continue de l'université, a pour objectif d'évaluer le contenu et la pertinence des enseignements.

- Points forts :

- Les finalités affichées sont très cohérentes avec le dispositif mis en œuvre pour les atteindre.
- Un ancrage professionnel propre à favoriser la construction et la théorisation de savoirs de l'expérience.
- La qualité du pilotage de la formation.

- Point faible :

- Le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs participant à la formation.

Recommandations pour l'établissement

La mutualisation de contenus avec d'autres composantes des sciences humaines permettrait de compenser le déficit en intervenants universitaires, afin de renforcer la place prise par des enseignants-chercheurs dans le dispositif. Le recrutement d'un enseignant-chercheur spécialisé dans le domaine permettrait également la consolidation du dispositif. Il conviendrait de mettre en œuvre rapidement un dispositif efficace de suivi des diplômés.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Masters Vague D

Demande : n° S3MA140006753

Domaine Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

L'évaluation positive du master « **Sciences de l'éducation** » est un encouragement à maintenir les points forts relevés, notamment la diversité de notre offre en direction de publics spécifiques. Certaines modifications devront cependant être apportées à la maquette suite à la réforme en cours concernant les nouveaux Masters « Métiers de Enseignement, Education et de la Formation ». Dans les recommandations pour l'établissement, on trouve des pistes pour corriger les points faibles relevés qui sont détaillés ci-dessous. Afin de réagir aux évolutions d'un monde éducatif en perpétuelle reconfiguration, il s'agit de s'appuyer sur des mutualisations et des partenariats plus resserrés au sein de la Faculté des SHS, au sein du PRES Paris Sorbonne Cité et à l'international. Cet effort doit passer en particulier par le développement de dispositifs innovants à distance. Les éléments suivants concernent l'ensemble de la formation.

Connaissance de la population étudiante et de son devenir : Les responsables de spécialités ont travaillé étroitement avec le SOFIP lors de la rédaction des maquettes de formation. La meilleure connaissance de notre population étudiante, acquise à la suite de leurs enquêtes et en complément de nos propres enquêtes, doit nous permettre d'ajuster notre offre de formation, notamment professionnelle. La mise en place de conseils de perfectionnement qui associent les professionnels de notre formation est un autre dispositif permettant de mettre en adéquation notre offre par rapport aux évolutions des caractéristiques des étudiants et aux opportunités professionnelles.

Organisation et évaluation de la formation : Dans plusieurs spécialités professionnelles l'AERES a relevé la faible présence d'enseignants-chercheurs du département dans l'équipe enseignante. Cette faiblesse déjà clairement identifiée sera rectifiée dès l'été 2013 avec le recrutement de 3 nouveaux maîtres de conférences et un professeur, sur des profils adéquats, qui viendront renforcer l'équipe pédagogique du master CIEF, CCFC et IDASP. L'évaluation étudiante jugée « embryonnaire » par les évaluateurs AERES est en réalité très ancrée dans les différentes spécialités professionnelles et se développent pour le master Education et formation avec une meilleure information transmise aux étudiants.

Ouverture et internationalisation de la formation : Le département des sciences de l'éducation vient de recruter un PRAG d'anglais qui viendra renforcer les enseignements de l'Anglais qui dorénavant seront mieux articulés avec les objectifs de notre formation multidisciplinaire. Notre réseau de partenaires Erasmus et à l'international devrat à l'avenir être davantage sollicité afin d'assurer une dynamique dans l'évolution de la formation (cours proposés par des collègues étrangers, séjours à l'étranger, stages auprès de partenaires étrangers, échange de pratiques...). L'ouverture de la formation est également prévue par l'organisation d'une offre de formation semi-présentielle dès l'automne 2013 pour les étudiants du parcours formation d'enseignants (qui devient Formation, évaluation et encadrement en milieux scolaires) et pour les formateurs de professionnels de santé.

Ci-dessous des réponses aux questions restantes concernant les spécialités professionnelles.



Spécialité « Encadrement éducatif-CPE »

Cette spécialité est directement concernée par la mise en place des masters MEEF et nous travaillons étroitement avec l'IUFM pour monter cette formation qui est la plus prisée en France et obtient les meilleurs taux de réussite au concours de CPE. Les éléments suivant répondent aux critiques formulées au sujet de l'insertion des étudiants qui échouent au concours :

Insertion. Dans la modalité mise en place de la formation des maîtres, les étudiants connaissaient leurs résultats d'admissibilité en janvier ; il était extrêmement difficile de proposer en six mois des perspectives professionnelles convaincantes. Dans la nouvelle modalité de la réforme, une réorientation sera prévue dans les autres parcours ou spécialités, en fin de master 1 (le nouveau concours étant prévu en totalité sur cette année-là). Le taux de 50% de reçus au concours est par ailleurs exceptionnel. L'équipe de la spécialité prévoit également de construire des opportunités d'insertion dans le champ associatif ou péri-éducatif, grâce à des partenaires, pouvant fournir des terrains de stage, et des enseignements d'appui (un enseignant-chercheur est recruté sur ces thèmes)

Le mémoire professionnel. Il est conçu comme articulant sur deux années des compétences méthodologiques en recherche et des questions professionnelles. Un éventail de thématiques professionnelles est proposé aux étudiants en début de cursus. Ils sont accompagnés par un enseignant-chercheur tout au long des deux années. La place du mémoire dans la professionnalisation sera consolidée en associant systématiquement le tuteur de stage en M 2 à la mise en œuvre du mémoire et aux soutenances.

Spécialité « Coopération Internationale en Education et Formation »

Dans les recrutements de cette année et dans les années à venir nous veillerons à trouver des EC susceptibles d'intervenir dans cette spécialité. Concernant le pilotage, le Conseil de perfectionnement rassemble la responsable et son adjoint et les responsables des 6 principales UE, il se réunit deux fois par an. En avril pour faire un bilan de l'année au moment où les étudiants ont fini leurs partiels et partent en stage, cela permet de prévoir les ajustements nécessaires en termes de recrutement des intervenants, de contenus et d'organisation pour la rentrée suivante. En septembre, la réunion a pour but de renouveler la synergie entre les intervenants, et de vérifier l'organisation de la formation. Ces réunions permettent les échanges nécessaires pour la régulation de la formation, l'accompagnement des étudiants, l'organisation des stages et d'un colloque annuel géré par les étudiants.

Spécialité « Cadres et Consultants en Formation Continue » (CCFC)

Un recrutement d'EC est en cours, il-elle sera amené-e à assurer des cours dans le master. En plus, pour l'an prochain deux EC ont rejoint l'équipe pédagogique pour assurer deux cours, l'un est en poste à Descartes, l'autre vient d'une université parisienne. Ce renforcement de l'équipe permettra de mieux encadrer les étudiants en M1. Une bonne partie des étudiants de formation initiale est s'inscrite en apprentissage, c'est ce qui explique leur faible nombre en M2. La mise en place d'un dispositif complément en formation à distance serait une solution pour permettre une stabilisation des effectifs. Mais il est difficile de faire contribuer des professionnels à un enseignement à distance et existe déjà une offre de formation à distance pour un M2 du même type proposée en collaboration par plusieurs universités.

Spécialité « Ingénierie de l'Aide Spécialisée à la Personne (IDASP) »

Deux recrutements en cours viendront renforcer l'équipe enseignante afin de proposer notamment des cours sur les questions du handicap liées à l'école. Nous poursuivons une politique de mutualisation avec d'autres composantes des SHS.